

Le brevet reporté, consignes locales pour les autres classes

5-6 minutes

Les épreuves du brevet prévues en métropole les 27 et 28 juin sont reportées aux 1er et 2 juillet, a annoncé JM Blanquer le 24 juin. "Il est impensable de laisser composer des élèves dans une atmosphère étouffante", a expliqué le ministre. Mais il n'y a pas de report des autres épreuves, comme les oraux de français. Et aucune mesure nationale n'est prise pour les élèves et les enseignants qui ont encore cours qui s'en remettront à des arrangements locaux.

Le stress des enseignants et des parents



"Je stresse un peu par rapport à la canicule. En maternelle j'ai 30 élèves et la classe est en plein soleil. Le store est cassé. On va souffrir". Twitter a fleuri de ce genre de témoignage d'enseignant connaissant leurs locaux et appréhendant la fin de semaine.

Les parents se sont mis de la partie. La Fcpe, qui vient de renouveler Rodrigo Arenas et Carla Dugault à sa tête, " demande aux autorités compétentes de permettre de libérer les jeunes plus tôt dans la journée, voire de fermer les écoles et les collèges le temps de la canicule et des pics de pollution. Elle demande dans le même temps que les parents soient autorisés à garder leurs enfants chez eux, c'est une question de santé publique".

Les syndicats enseignants aussi. "Les enseignants sont inquiets du bien-être et de la santé de leurs élèves, comme de leurs conditions

de travail, et se posent la question de faire classe dans ces conditions", écrit le Snuipp au ministre. "Quelles réponses concrètes leur apportez-vous ? Vont ils être contraints de faire valoir leur droit de retrait pour protéger leurs élèves ?" En Seine Saint Denis une intersyndicale Snuipp, Fo, Se Unsa, Cgt et Sud demande la fermeture des classes les 27 et 28 juin. Le Se Unsa demande que les familles puissent garder leur enfant et les personnels les plus fragiles rester chez eux.

Report du brevet aux 1er et 2 juillet

Toutes ces demandes restent à peu près sans réponse. Le ministre le 24 juin annonce le report du brevet aux 1er et 2 juillet, à la place des 27 et 28 juin dans la seule métropole. Le calendrier des épreuves reste en métropole inchangé : les épreuves du 27 juin (français et maths) sont remises au 1er juillet. Celles du 28 juin (histoire géo, sciences, LV1) auront lieu le 2 juillet. Les candidats vont recevoir de nouvelles convocations.

Par contre les dates de remise des résultats restent inchangées, c'est à dire entre le 8 et le 10 juillet selon les académies. La correction se fait en centre et des dates avaient été retenues sur les 1er et 2 juillet. Il va donc falloir reconvoquer les correcteurs et ceux-ci auront moins de temps pour corriger.

La réduction du délai de correction et de convocation des jurys va rendre l'exercice de remise des résultats à la date convenue plus difficile pour peu qu'il y ait un taux de grévistes un peu important.

Car le report intervient dans le climat social très particulier de cette fin d'année. Un appel à la grève a été lancé pour les surveillances du 27 juin, jour de manifestation de toute la fonction publique.

L'intersyndicale devra confirmer ou non ses intentions alors que les deux associations de parents s'opposent déjà aux rétentions de notes.

Ecoles fermées par décision locale

Les autres examens, notamment l'oral de français sont maintenus. Le ministère a décidé de ne voir les conditions de travail que des seuls candidats pas celles des examinateurs.

Aucune décision n'est prise par rapport aux courriers de la Fcpe ou des syndicats. Le ministre s'en remet au local. "Après échange avec les élus on pourra aller jusqu'à la fermeture d'une école", a

précisé JM Blanquer. Dans les établissements secondaires, la décision pourra être prise par le chef d'établissement en lien avec le rectorat et la collectivité locale, a précisé le ministre. Les parents ne sont pas autorisés en général à garder leurs enfants chez eux. Et les seuls directeurs et chefs d'établissement n'ont pas à décider seuls. Quant aux enseignants fragiles, il n'en est pas question.

Reconnaissons au ministre cette intention de s'en remettre au local, même s'il est un peu compliqué. Il va maintenant falloir qu'il s'empare de la question. Le changement climatique va s'accompagner de moments de canicule qui vont revenir à des moments réguliers. Si le ministre n'a pas la main sur l'équipement des salles de classe, il a celui de la réglementation des conditions d'accueil des élèves et personnels. S'il ne prend pas ses responsabilités, le sujet pourrait bien lui échapper au bénéfice d'autres autorités comme les préfets.

F. Jarraud